

RCS : DOUAI Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00098 Numéro SIREN : 391 376 522 Nom ou dénomination : RESEAU INFORMATIQUE SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2020 sous le numéro de dépôt 2922

18 SEP. 2020

89/12888

93 138

P 12822

SAS Réseau Informatique Service (RIS)
188 Bd Albert 1^{er}
59500 DOUAI

RAPPORT DE LA PRESIDENCE
De l'Assemblée Générale ordinaire
Du 23 décembre 2019 à 16 heures
Etabli en euros

Conformément au droit des sociétés, nous nous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire afin d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2019**.

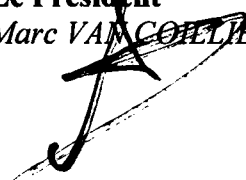
Le présent rapport est établi pour vous résumer les principaux éléments constatés durant notre exercice, couvrant uniquement la période **du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019**.

Il vous est diffusé en complément des comptes sociaux arrêtés au **30 juin 2019**.

A titre indicatif, voici quelques éléments chiffrés les plus significatifs :

	Année complète du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019	Pour mémoire Exercice partiel de 6 mois au 30.06.2019
Chiffre d'affaires net	2.481.757	920.209
Résultat d'exploitation	75.118	3.248
Résultat financier	-2.428	-324
Impôts sur les bénéfices	7.516	- 398
Bénéfice net	48.722	3.186
Résultat fiscal à déclarer (<u>avant imputation éventuelle du déficit antérieur</u>)	Impôts à 33% : Impôts à 28% : Impôts à 15% : A déterminer	0 (impôts à 33%) 0 (impôts à 15 %)

Le Président
Marc VAN COILLIE



POUVOIR

Je soussigné M. Marc VAN COILLIE, né à OOSTENDE (Belgique) le 19 Novembre 1945, de nationalité belge, demeurant 33 Biststraat 1910 KAMPENHOUT (Belgique), agissant en qualité de Président de la SAS RIS qui a son siège à DOUAI 188 Bd Albert 1^{er} immatriculée au RCS de DOUAI sous le N° 391 376 322,

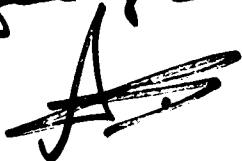
Donne POUVOIR à Maître Dominique BELLENGIER, Avocat au Barreau de LILLE, y demeurant 18 Avenue du Peuple Belge 59000 LILLE.

Pour assurer le dépôt légal des documents comptables au Greffe du Tribunal de Commerce de DOUAI.

Fait à DOUAI, le 23 décembre 2019

BON POUR POUVOIR

SIGNATURE de M. Marc VAN COILLIE, Président , précédée de la mention
« *BON POUR POUVOIR* »

Bon pour pouvoir


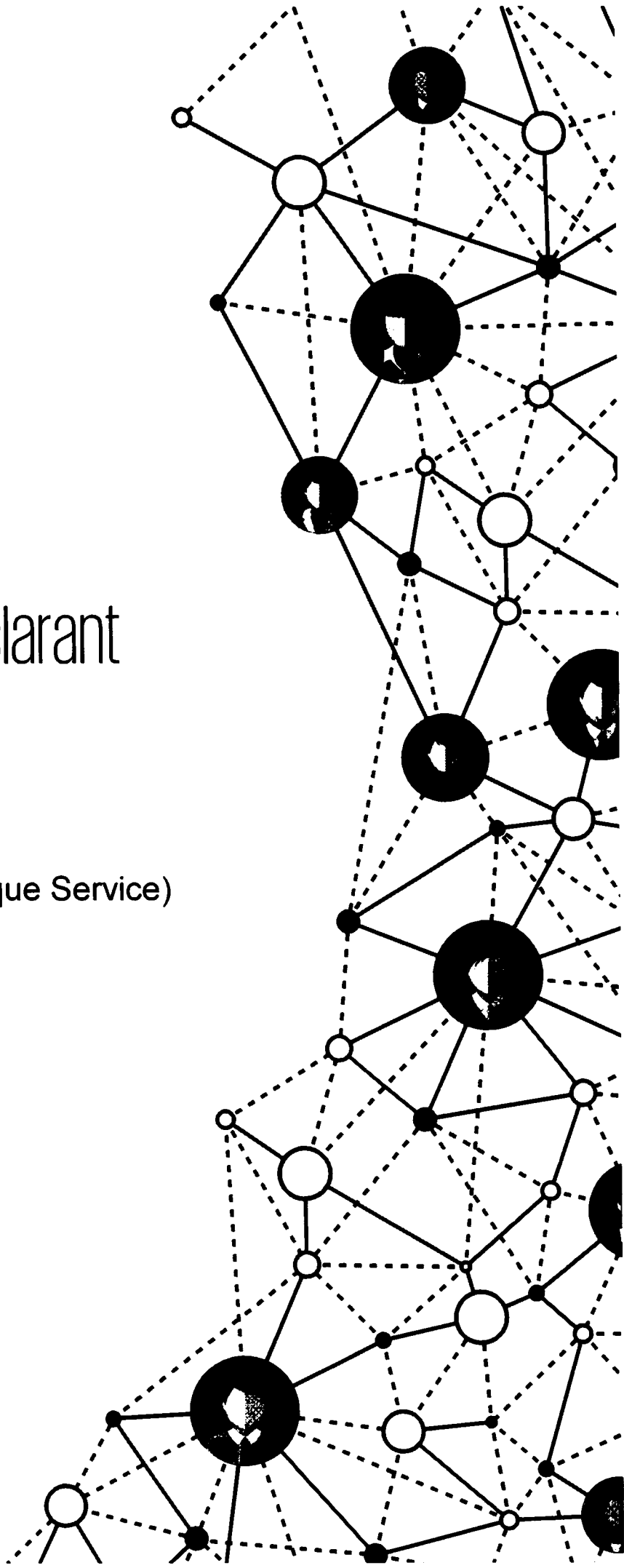


Liasse fiscale Déclarant

R.I.S. (Réseau Informatique Service)

30/06/2019

Ce document contient 32 pages





R.I.S. (Réseau Informatique Service)

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019 (Bilan)

Sommaire

0.1	2065 Impôt sur les sociétés	3
0.2	2065 bis	4
0.3	2050 Bilan actif	5
0.4	2051 Bilan passif	6
0.5	2052 Compte de résultat	7
0.6	2053 Compte de résultat (suite)	8
0.7	2054 Immobilisations	10
0.8	2055 Amortissements	11
0.9	2056 Provisions inscrites au bilan	12
0.10	2057 Etat des créances et dettes	13
0.11	2058-A Détermination résultat fisc.	14
0.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	15
0.13	Prod. à recevoir charges à payer	16
0.14	Provisions non déductibles	17
0.15	2058-C Affectation du résultat	18
0.16	2059-A Détermin. plus moins-values	19
0.17	2059-B Affectation plus values C/T	20
0.18	2059-C Suivi des moins values L/T	21
0.19	2059-D Affectation plus values L/T	22
0.20	2059-E Détermination VA produite	23
0.21	2059-F Capital social	24
0.22	2059-G Filiales	25
0.23	Détail des charges constatées d'avance	26
0.24	CVAE	27
0.25	2069-RCI	32



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01072018 et clos le 30062019

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SAS R. I. S.

Adresse du siège social:

SIRET 3 9 1 3 7 6 5 2 2 0 0 0 2 8

Adresse du principal établissement: 188 Boulevard Albert 1er

Ancienne adresse en cas de changement: 59500 Douai

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) d'or Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* 0 Bénéfice imposable à 28% 25270 Déficit

Bénéfice imposable à 15% 38120

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V4.1.2

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

KPMG 2 Avenue Gambetta 92066 LA DEFENSE CEDEX

Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

Date: Lieu: DOUAI

Qualité et nom du signataire: M VANCOILLIE Marc - GERANT

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065).



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS R. I. S.

30062019

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
					e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à Pour les SARL, chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	Montant des sommes versées:			
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Designation de l'entreprise : <u>SAS R. I. S.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>188 Boulevard Albert 1er 59500 Douai</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>16</u>	
Numéro SIRET : <u>3 9 1 3 7 6 5 2 2 0 0 0 2 8</u>			Seant ☐
		Exercice N clos le : <u>31 01 2019</u>	
		Brut 1	Amortissements provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Ferruns	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Marches premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement dont actions propres	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à court terme (IV)	CW	
	Pertes de remboursement des décaissements (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : 1. Dont déductible		CP	3. Part à plus d'un an :
2. Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			CR
4. Base de calcul de la plus-value			
5. Stocks			
6. Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		SAS R.I.S.		Neant ☐		
				Exercice N 30062019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé 7622)			DA	7622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1471	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EI)			DG	232117	
	Report à nouveau			DH	11634	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	48722	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	301568	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (D)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	147630	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	203891	
	Dettes fiscales et sociales			DY	118493	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	470015		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	771584		
REVENUS	1	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	2	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	3	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	4	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	407885
5	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	70362	

Désignation de l'entreprise				SAS R. I. S.		Néant ☐			
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	2322238	FB		FC	2322238
	Production vendue	biens *		FD		FE		FF	
			services *		FG	157725	FH	1794	FI
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	2479963	FK	1794	FL	2481757
	Production stockée *							FM	
	Production immobilisée *							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * 9)							FP	18477
	Autres produits 1) - 11)							FQ	3050
	Total des produits d'exploitation 2) (I)							FR	2503286
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	1785904
	Variation de stock (marchandises) *							FT	-80139
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	
	Autres achats et charges externes 3) - 6) bis) *							FW	300631
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	10444
	Salaires et traitements *							FY	293303
	Charges sociales 10)							FZ	108043
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations			dotations aux amortissements *			GA	8805
					- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant - dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges - dotations aux provisions						GD	
	Autres charges 12)							GE	1173
	Total des charges d'exploitation 4) (II)							GF	2428167
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	75118	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations 5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé 5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés 5)						GL	153	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	153	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées 6)						GR	2581	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2581	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2428		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	72690		

Désignation de l'entreprise		SAS R. I. S.		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (VII) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	16451		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (VIII) (VIII)			HH	16451		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-16451		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	7516		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2503439		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2454716		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	48722		
REVENUS	1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs à détailler au 8) ci-dessous		IG		
	3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ	22207	
	4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs à détailler au 8) ci-dessous			HI		
	5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX		
	6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		IC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		ID		
	9)	Dont transferts de charges			AI	18477	
	10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A0	
	7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre ci-dessous et le nombre en annexe)				Exercice N	
	Détail en annexe				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N-1		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS R. I. S.

Exercice N, clos le : 30/06/2019

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	16451
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	16451
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS R.T.S.		30062019		Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Conservations, cessions, dons et primes au cours de l'exercice, au résultat d'exercice ou en liquidation	
						Acquisitions, créances, apports et versements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		ED	1205	EE	
CORP.	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	LI	KI		FK	
		Sur sol d'autrui	MI	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	KS	886	KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	62473	KW	14910
		Matériel de transport *		KY	5981	KZ	269
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	7269	LC	25596
		Emballages récupérables et divers		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LJ		LJ	
	Avances et acomptes		LE		LE		
	TOTAL III			LN	76610	LO	40777
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
		Autres participations		9L		8V	
Autres titres immobilisés			IP	10370	IR		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	10355	IU		
TOTAL IV			IQ	20726	IR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	98543	OII	40777	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cession, cessions nettes ou mises hors service, au résultat d'exercice ou en liquidation				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IX	1205	
CORP.	Terrains			IP		IX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MI	886	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IL		MM	77383
			Matériel de transport *		IV		MP	5769
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IV		MS	3013	
	Emballages récupérables et divers		IX		MV			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ			
	Avances et acomptes		NC		NE			
	TOTAL III			NY	8782	NI	108605	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		
		Autres participations		IO		OX		
Autres titres immobilisés			II		2C	10370		
Prêts et autres immobilisations financières			IE		2E	10355		
TOTAL IV			IS		NK	20726		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		OK	8782	OL	130537

SAS R.I.S.

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 30/06/2019**

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif.....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	2
2.1.3. Immobilisations financières.....	3
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations.....	3
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.....	3
2.1.3.1.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.....	5
2.1.4. Stocks.....	3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	3
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués.....	8
2.1.5. Produits à recevoir.....	4
2.1.6. Créances.....	5
2.1.7. Disponibilités et divers.....	11
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres.....	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	12
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.4. Charges à payer.....	8
3. Informations relatives au compte de résultat.....	8
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).....	9
5. Impôt sur les bénéfices.....	9
6. Autres informations.....	16
6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	16
6.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	17
6.3. Engagements hors bilan.....	18

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	14 910	-	-

Matériel de transport	-	270	-	5 769
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	25 597	-	3 014
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
<i>INTÉRÊTS COURUS</i>	
<i>Immobilisations financières</i>	-
<i>Participations groupe</i>	-
<i>Participations Hors groupe</i>	-
<i>Clients</i>	-
<i>Associés</i>	-
<i>Valeurs mobilières de placements</i>	-
<i>AUTRES PRODUITS</i>	
<i>Factures à établir</i>	-
<i>RRR à obtenir, avoirs à recevoir</i>	-
<i>Personnel</i>	-
<i>Sécurité sociale</i>	-
<i>Etat</i>	-
<i>Divers</i>	-
TOTAL	

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		10 356	-	10 356
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		174 045	174 045	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	11 344	11 344	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	14 722	14 722	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		23 561	23 561	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance			17 494	17 494	-
TOTAL			251 522	241 166	10 356

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	7 622	-	-	7 622
Primes, réserves et écarts	230 403	3 186	-	233 589
Report à nouveau	11 634	-	-	11 634
Résultat	3 186	45 537	-	48 723
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	252 846	48 723	-	301 569

Le capital est composé de 500 actions à 15.24 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	141 026	78 896	62 130	-
- A + d'1 à l'origine	6 604	6 604	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	203 892	203 892	-	-
Personnel et comptes rattachés	39 774	39 774	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	39 063	39 063	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	26 883	26 883	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	12 773	12 773	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	470 015	407 885	62 130	

2.2.3. Charges à payer

<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	24 778
Charges sociales provisionnées	8 727
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	362
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	15 492
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	565
Autres charges fiscales	12 189
Divers	-
TOTAL	62 114

3. Informations relatives au compte de résultat

	<i>France</i>	<i>Export et communautaire</i>	<i>Total</i>
Ventes marchandises	2 322 239	-	-2 322 239
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	157 725	1 794	159 519
Chiffre d'affaires net	2 479 964	1 794	2 481 758

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 7K€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel et de l'impôt sur les sociétés.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer pour 7K€ et pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer, à se faire rembourser par l'Etat).

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé et demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- d'investissement,
- de recrutement,

5. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-72 690	16 451
Impôts : Au taux de : -	-	-
Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-72 690	16 451

S.A.S. RIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 188 Boulevard Albert 1^{er}
59500 DOUAI
391 376 522 R .C. S DOUAI

.....

PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 23 décembre 2019
(Exercice annuel du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)

L'an deux mille dix-neuf, le 23 décembre, à 16 heures, Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation régulière du Président.

Sont présents :

- | | | |
|-----------------------------|-------------------|--------------------------------|
| - Monsieur VAN COILLIE Marc | Président | propriétaire de 32% du capital |
| - Madame MEYER Hélène | Directeur général | propriété de 68% du capital |

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc VAN COILLIE en qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents, et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

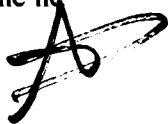
Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au **30-06-2019**
- Le texte des résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le **30 juin 2019** et rapport spécial sur les conventions de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 ;
2. Quitus au Président ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos et des rapports ;
4. Affectation du résultat.

Monsieur le Président donne lecture des rapports puis ouvre la discussion. Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes ;

 . 

PREMIERE RESOLUTION : RAPPORT DE GESTION

La collectivité des associés donne acte à la Présidence :

- De ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment de la mise à disposition des associés pendant les 15 jours francs qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT

La collectivité des associés donne quitus entier au Président pour l'exercice clos au **30 juin 2019** pour l'accomplissement de sa mission concernant ce même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture des rapports de la Présidence approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le **30 juin 2019** tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat fiscal bénéficiaire de **48.722** euros.

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux sur les conventions entrant dans le cadre de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, déclare approuver purement et simplement les conventions intervenues au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés, sur proposition de la présidence, constate que l'exercice comptable de la période du **1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019** révèle un bénéfice comptable avant impôts de **48.722** euros. Ce bénéfice est laissé en réserve dans les comptes de la société et à la disposition de cette dernière (sous la déduction préalable de l'impôt sur les sociétés éventuel).

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des associés présents.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Signature de
Monsieur Marc VAN COILLIE



Signature de
Madame Hélène MEYER

